

# Conseils de sécurité en cas d'inondation pour les utilisateurs de propane



Canadian Propane Association | Association canadienne du propane






## Veillez à la sécurité de votre famille et de votre demeure

Qu'elles soient causées par des pluies abondantes, le dégel du printemps ou d'autres événements, les inondations peuvent causer des problèmes pour les utilisateurs de propane. Heureusement, quelques connaissances et quelques simples mesures peuvent assurer la sécurité de votre famille et de votre demeure.

Bien que le propane soit l'un des combustibles les plus sécuritaires qui soient – il est non toxique et se dissipe rapidement lorsqu'il est relâché accidentellement – il faut toujours être prudent en cas de risque d'inondation.





## Préparation en cas d'inondation

Lorsqu'il y a un risque d'inondation, il y a plusieurs précautions que vous devriez prendre :






-  Fermez l'alimentation en gaz à votre réservoir de propane et vos appareils au propane, ainsi que l'alimentation électrique. Cette étape est la plus importante.
-  Ne videz PAS votre chauffe-eau, mais fermez les deux robinets, soit celui qui alimente le chauffe-eau et celui qui contrôle l'eau qui en sort.
-  Parlez avec votre détaillant de propane ou avec un technicien certifié de la possibilité de retirer temporairement votre réservoir de propane, votre chauffe-eau et vos autres appareils alimentés au propane, ainsi que les composantes électriques de votre fournaise. Assurez-vous de colmater les tuyaux lorsque des appareils sont retirés.
-  Revoyez votre plan d'urgence, notamment les voies d'évacuation et le lieu de rencontre sûr, avec les membres de votre famille.
-  Écoutez les bulletins de nouvelles de votre région pour connaître les derniers développements et les conseils de sécurité.

## Après l'inondation – soyez vigilant!

Une fois que l'eau s'est évacuée et que les autorités ont déclaré que vous pouvez retourner chez vous en sécurité, demeurez prudent. Les inondations ont un effet sérieux sur la structure de votre demeure, sur vos appareils et sur votre alimentation en énergie.






-  Si vous n'êtes pas certain que votre demeure est sécuritaire, faites-la inspecter par un ingénieur en bâtiment.
-  S'il fait noir, utilisez une lampe de poche – évitez les flammes et les étincelles.
-  Ne rétablissez pas votre alimentation en propane ou en électricité tant que l'eau n'a pas été évacuée et que vous avez fait inspecter et réparer l'ensemble de votre système par un technicien certifié dans votre province.
-  N'utilisez pas le propane de manière inappropriée. Par exemple, n'utilisez pas une cuisinière au propane comme appareil de chauffage et n'utilisez pas votre barbecue à l'intérieur.

## Autres conseils en cas d'inondation

-  Comme les réservoirs de propane flottent dans l'eau (même lorsqu'ils sont pleins), assurez-vous d'attacher votre réservoir à un objet fixe.
-  Assurez-vous que les membres de votre famille reconnaissent l'odeur du propane qui rappelle des œufs pourris ou l'odeur d'une mouffette.
-  Sachez où et comment couper l'alimentation en propane à votre réservoir et à vos appareils.
-  Gardez une bonne réserve de propane dans votre réservoir puisqu'une inondation peut perturber les livraisons.
-  Votre détaillant en propane peut vous aider avec des procédures et des conseils en cas d'inondation.

## Sécurité 101

Si vous sentez l'odeur du propane, voici cinq conseils de sécurité :

-  **ÉTEIGNEZ TOUT** – cigarettes, feux, étincelles et dispositifs électroniques.
-  **ÉVACUEZ** – faites sortir tout le monde du bâtiment et n'y retournez pas tant qu'un expert ne vous ait pas dit que c'était sécuritaire.
-  **FERMEZ LE GAZ** – si vous pouvez le faire de manière sécuritaire, fermez l'alimentation principale à votre réservoir de propane.
-  **APPELZ DE L'AIDE** – téléphonez à votre fournisseur de propane – si vous ne pouvez pas le rejoindre, appelez le service d'incendie.
-  **VÉRIFIEZ** – n'utilisez pas votre réservoir de propane ou vos appareils au propane tant qu'ils n'ont pas été vérifiés et déclarés sécuritaires par un inspecteur.